

Boutet Nicolas doit vivre !

La décision de la CECAB de fermer l'usine Boutet-Nicolas à Rosporden est inacceptable. Voilà le message délivré par les élus et les représentants du personnel au préfet du Finistère et à Guillaume Garot, ministre de l'Agroalimentaire.

À la demande du maire de Rosporden, Gilbert Monfort, le préfet du Finistère a organisé, le 19 novembre, une rencontre entre les dirigeants de la coopérative CECAB, propriétaire de l'usine de Rosporden, et une délégation d'élus composée de Gilbert Monfort, maire de Rosporden, Gilbert Le Bris, député, Pierre Maille, président du Conseil général, Gaël Le Meur, conseillère régionale, Michael Quernez, vice-président du Conseil général, Michel Loussouarn, conseiller général du canton de Rosporden, Jean-Claude Sacré, maire de Trégunc et président de la communauté de communes Concarneau-Cornouaille. Les arguments avancés par les dirigeants de la CECAB ne les ont absolument pas convaincus.

« Ce site est rentable et dégage, selon les années, entre 0,5 et 1,3 million de bénéfices », insiste Gilbert Monfort. **« Dans ces conditions, il n'est pas possible d'accepter une fermeture ou un plan social. C'est une question de principe. »**

La CECAB a tenté de justifier la fermeture de l'usine de Rosporden par son éloignement des marchés. Mais Pierre Maille a balayé cet argument irrecevable. Régulièrement, le président du conseil général rencontre des chefs d'entreprises qui exportent leurs productions. Avancer l'argument de l'éloignement des marchés

revient à condamner tout l'agroalimentaire dans le Finistère. Or, ce pilier de l'économie bretonne est un secteur d'avenir.

À l'issue de la rencontre avec Guillaume Garot, les élus qui composaient la délégation ont expliqué la teneur de leur entretien. **« Nous lui avons indiqué notre opposition totale à la fermeture des deux sites fiables et rentables. Opposition d'autant plus déterminée suite à la rencontre, lundi en Préfecture, avec la direction générale de la CECAB qui n'a pas apporté d'explications convaincantes à son projet d'arrêt des usines. »**

En réponse, le ministre nous a informés de sa volonté d'exiger du groupe CECAB la transparence sur sa situation économique réelle au moment où ce dernier s'engage dans une restructuration d'ampleur de l'ensemble de ses branches d'activités.



Le 19 novembre devant la Préfecture

Enfin, à l'heure où le gouvernement conduit une réflexion sur l'agroalimentaire en Bretagne, le ministre nous a assuré qu'il sera particulièrement attentif à la filière légumes appertisés.»

Une nouvelle manifestation est programmée à Rosporden, le 1^{er} décembre. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 29/11/2012



Dossier de la semaine

Pacte de confiance



Vie de la Fédération

**Délégués
de circonscription**



Interview

**Y'a skiff !
Avec Gérard Cabon**

Turpitudes

Quelques heures avant la découverte des « oubliés » des votes des Dom Tom, JF Copé, sans la moindre pudeur, profitait encore d'une séance de questions au gouvernement pour donner des leçons au premier ministre.

Ne nous leurrons pas. Même après le scrutin interne le plus calamiteux de la V^e République, le secrétaire général de l'UMP parvient encore à aggraver Jean-Marc Ayrault et à considérer l'élection de François Hollande comme un « malentendu ».

Avant les Primaires citoyennes, rien ne nous a été épargné. Tous les procès d'intention nous ont été intentés. La moindre erreur de notre part aurait été exploitée. Ne versons pas de larmes de crocodiles sur ce qui arrive à l'UMP : ils se sont placés eux-mêmes dans cette situation. Nous ne jetterons pas d'huile sur le feu. Mais nous saurons rappeler leurs turpitudes aux donneurs de leçons.

Assises



La COCOPAQ (Communauté de communes du pays de Quimperlé) organisait le 17 novembre, à Moëlan-sur-Mer les premières assises du pays de Quimperlé. Durant cette journée, élus, chefs d'entreprises, responsables associatifs et syndicaux, et fonctionnaires se sont retrouvés pour échanger autour des projets de ce territoire.

« Mobiliser autant d'acteurs de la vie quotidienne montre bien l'intérêt collectif que nous avons tous pour notre territoire et ses habitants », s'est félicité Nicolas Morvan, maire de Moëlan-sur-Mer et président de la COCOPAQ.

Le pays de Quimperlé dispose de nombreux atouts comme son littoral attractif, son agriculture dynamique ou son monde, associatif et culturel

Le pays de Quimperlé est aussi une terre d'industrie avec des entreprises comme Cascadec, Tallec, Bigard ou Capitain Cook. C'est aussi une région qui a dû se battre pour sauver les emplois comme en 2006 lorsque toute la population s'était retrouvée dans les rues de Quimperlé pour soutenir les salariés des PDM, de Duc et de Nestlé Purina.

La COCOPAQ fut créée en 1993. Mais elle n'existe, dans sa forme actuelle, avec 16 communes, que depuis dix ans. Il a fallu du temps pour que les présidents successifs lui donnent sa physionomie actuelle. Guy Savin de 1993 à 1995, puis Georges Dauphin, de 1995 à 2001, puis Yvon Le Bris de 2001 à 2002, Michael Quernez de 2002 à 2008 et enfin Nicolas Morvan depuis 2008, ont contribué à donner une cohérence à ce territoire.

« Toute cette histoire, ce parcours, ces coups durs, mais aussi ces grandes avancées, n'ont cessé de faire notre quotidien depuis de longues années. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de vous rassembler afin de tirer le bilan de ces 20 dernières années et d'esquisser ensemble la feuille de route des 20 prochaines », a expliqué Nicolas Morvan, qui a rendu hommage à l'action de Louis Le Pensac qui, même s'il n'a pas présidé la COCOPAQ, a joué un rôle déterminant pour le pays de Quimperlé.

En savoir plus : <http://www.cocopaq.com>

Pacte de confiance

François Hollande veut rétablir la confiance entre les collectivités locales et l'État. Il s'en est expliqué le 20 novembre, à l'occasion du discours qu'il a prononcé en ouverture du 95^e congrès des maires et présidents de communautés de France, auquel ont participé de nombreux élus socialistes du Finistère.



Une réforme claire et cohérente

C'est bien sûr en tant que président de la République qu'il s'est adressé aux élus. Mais François Hollande n'a pas manqué de rappeler qu'il fut parlementaire, mais aussi maire de Tulle.

« Un lien indéfinissable unit un territoire quel que soit sa taille, une population, quel que soit son nombre et l' élu qui les représente. J'ai éprouvé le bonheur d'être maire », a rappelé François Hollande. « Vous pouvez être fiers de ce mandat », a-t-il insisté.

Mais s'il connaît les joies de cette fonction, François Hollande en connaît aussi les difficultés. Et c'est pour cette raison qu'il a longuement expliqué le sens qu'il entend donner à la réforme territoriale.

Quel changement par rapport au précédent gouvernement qui stigmatisait les élus. Trop nombreux, trop indemnisés. François Hollande l'a redit : les élus locaux jouent un rôle irremplaçable pour notre démocratie. Ils et elles donnent énormément de leur temps pour l'intérêt général alors même que les citoyens se révèlent de plus en plus exigeants et que les réglementations rendent cette fonction particulièrement difficile à exercer.

« Je souhaite instaurer un pacte de confiance, avec vous, entre les élus

locaux et l'État », a indiqué le chef de l'État qui a précisé les contours du nouvel acte de la décentralisation qu'il entend initier, trente ans après les lois Defferre.

Pour François Hollande, deux mots doivent résumer cette nouvelle étape : clarté et cohérence.

La clarté est une demande des élus mais aussi des citoyens qui veulent comprendre comment s'effectue la répartition des tâches entre les différentes collectivités locales, et entre l'État et les collectivités.

La cohérence consiste à engager, en même temps, une réforme de la fiscalité locale afin de mettre un terme à certains effets pervers de la suppression de la taxe professionnelle. En effet, la contribution financière des entreprises (CFE), mise en place dans la précipitation, aboutit à des situations incompréhensibles pour les chefs d'entreprises, comme pour les élus. François Hollande a rappelé qu'il est favorable à un système qui encourage les communes lorsqu'elles réalisent des efforts pour inciter les entreprises à s'installer sur leur territoire.



« Vous pouvez être fiers de ce mandat »

Pour François Hollande la nouvelle étape de la décentralisation doit aussi se traduire par un code de bonne conduite entre l'État et les communes. Maire pendant des années, il sait que les élus ne peuvent plus répondre à toutes les sollicitations de l'État et surtout qu'ils demandent, enfin, l'arrêt de l'empilement des normes qui rendent la fonction d' élu, en particulier dans les petites communes, très compliquée.

Les élus présents au 95^e congrès des maires ont particulièrement apprécié l'intervention de François Hollande et attendent maintenant la traduction juridique du discours présidentiel. 🇫🇷

Délégués de circonscriptions

Partout en France, le 15 novembre, dans leurs sections, les socialistes ont glissé deux bulletins dans l'urne. L'un pour choisir leur Premier secrétaire fédéral et l'autre pour leur secrétaire de section. Sauf dans le Finistère où ils ont glissé un troisième bulletin pour désigner leur délégué de circonscription. Car cette fonction, pourtant importante dans l'organisation du PS, n'existe pas dans les statuts du Parti Socialiste.



Les huit délégué-es de circonscriptions dans le Finistère

Intermédiaires entre les sections et la Fédération, les délégués de circonscriptions, élus le 15 novembre, ont pris un certain nombre d'engagements auprès des militants. Tous s'inscrivent dans une démarche de soutien au gouvernement et aux députés de la majorité. Ils s'engagent à animer le PS dans leurs territoires.

D'abord en matière d'accueil des nouveaux adhérents et de formation. La circonscription semble être le bon échelon

pour les délégués, pour expliquer aux nouveaux adhérents le fonctionnement du PS et les accueillir.

La préparation des échéances municipales de 2014 constitue une tâche prioritaire pour tous les délégués.

Il s'agit d'abord d'organiser la mobilisation effective sur le terrain. Mais aussi de

permettre aux sections de préparer ensemble des projets intercommunaux.

Dans cette perspective, la plupart des circonscriptions vont se doter d'un site internet ou d'un blog de manière à être plus présentes sur la toile.

Au-delà du rôle de coordinateur de la vie politique sur le territoire de la circonscription, la

plupart des nouveaux délégués rappellent l'importance des rendez-vous conviviaux. Soit pour confirmer ceux qui existent déjà soit pour en créer.

Les nouveaux délégués sont : Jean-Marc Tanguy, Jean-Pierre Porée, Natacha Tessier, Jean-Paul Vermot, Yohann Nédélec, Yves Formentin-Mory, Laurent Cavaloc et Michel Loussouarn. 🌸

Interview

Y'a skiff !

Avec Gérard Cabon

Avec « Y'a skiff ! » (éditions Dialogues), Gérard Cabon publie un abécédaire du parler de l'arsenal de Brest. Illustré par Nono et préfacé par Erik Orsenna, ce livre présente et explique des expressions typiques des ouvriers qui, depuis des décennies, construisent et entretiennent les navires de la Marine française.

Cap Finistère : Pourquoi écrire ce livre, maintenant ?

Gérard Cabon : Je prends des notes depuis longtemps. Charles Kermarec, directeur des éditions Dialogues, l'a su et m'a proposé d'en faire un livre. Avant, permanent syndical puis élu, je ne pouvais pas le faire. Comme j'avais le temps et la matière, je m'y suis mis.

Je l'ai écrit pour que « ça n'aille pas à perdre ». Il aurait été dommage que toute cette histoire, tout ce langage, disparaisse.

Cap Finistère : Comment expliques-tu l'existence de ce parler de l'arsenal ?

Gérard Cabon : Il y a une unité de temps et une unité de lieu. L'arsenal existe depuis Colbert, sur les rives de la Penfeld. La grande maison est stable. On y faisait toute sa carrière, souvent de pères en fils. Pendant des années on y entraînait comme apprenti et on n'en sortait qu'à la retraite. Les expressions pouvaient se transmettre.

Il faut également savoir que les ouvriers de l'arsenal formaient une vraie communauté dont le travail était rythmé par des horaires fixes : nous arrivions tous ensemble, nous déjeunions tous ensemble et nous partions tous ensemble. Surtout, il était interdit de parler travail à table le midi.

Enfin, le Breton aime le langage imagé et a tendance à ne pas appeler les choses par leur nom. Tous ces ingrédients aboutissent à la création d'un langage spécifique, tout à fait naturel pour nous, mais qui, je le reconnais, demande quelques explications pour les autres.

Cap Finistère : Tu insistes beaucoup sur la solidarité au sein de l'arsenal ?

Gérard Cabon : Lorsqu'une collectivité crée son langage, c'est qu'elle est fraternelle. Au-delà des divergences, nous formions une communauté. Tous les ateliers disposaient de caisses de solidarité. Et à plusieurs reprises les ouvriers de l'arsenal ont manifesté leur solidarité vis-à-vis d'autres salariés, en particulier ceux d'autres corporations.

Cap Finistère : Le plateau des Capucins, où tu travaillais, va devenir un nouveau quartier de Brest. Qu'en penses-tu ?

Gérard Cabon : Il s'agit d'un lieu mythique de l'arsenal. Mais il n'était plus adapté. Je pense qu'il faut aller de l'avant. Pour moi, il convient de garder une trace de la vocation industrielle de ce plateau et de ces ateliers. La transformation des Capucins sera un succès si tous les Brestois, toutes générations confondues, trouvent une bonne raison de s'y rendre. 🌸



Agenda

12 décembre

19h00 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

En bref

Conseil général : Rencontres citoyennes

Comme chaque année, depuis 2010, le Conseil Général organise des réunions publiques afin d'échanger avec les citoyens sur les grands projets du Département.

Quatre réunions publiques, de 18h00 à 20h00, ouvertes à tous, sont programmées dans les quatre pays du Département :

- Lundi 10 décembre à Carhaix (salle des Halles) ;
- Mardi 11 décembre à Guipavas (salle Alizé) ;
- Mercredi 12 décembre à Saint-Thégonnec (salle des associations) ;
- Lundi 17 décembre à Quimper (Maison des sports).

Surendettement : soyons ambitieux



Annick Le Loch est intervenue à l'Assemblée nationale à propos de la proposition de loi de l'UDI visant à prévenir le surendettement.

« Cette proposition participe d'une louable intention, que nous partageons tous, à savoir assurer une prévention efficace des situations de surendettement des ménages », a reconnu la députée.

« Mais, le cadre législatif proposé et les moyens d'action suggérés demeurent bien en deçà des mesures nécessaires pour atteindre l'objectif ». Car c'est bien une réorientation globale qu'il s'agit d'opérer, notamment en traduisant dans les textes l'ambition de mieux réguler ce qui dysfonctionne au sein de l'ordre public économique, un ordre public qui n'avait plus guère cours sous le précédent gouvernement, il est vrai.

Aussi, l'examen du futur projet de loi sur la consommation sera un moment important pour agir.

En effet, c'est bien au travers d'un véhicule législatif calibré à la hauteur des ambitions portées que nous devons bâtir un projet cohérent en matière de consommation, un projet qui soutienne le pouvoir d'achat et qui assure une meilleure défense du consommateur, notamment face aux risques du surendettement.

« Nous avons abordé ici, à plusieurs reprises, la question du surendettement des ménages, comme par exemple lors de l'examen de la loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation. Ce texte visait à supprimer les abus et excès du crédit à la consommation pour en faire un crédit plus responsable, avec l'édiction de mesures d'application progressive.

Cet étalement dans le temps ne permet pas toujours d'en dresser un bilan exhaustif mais certains éléments d'appréciation émergent.

Ainsi, le récent rapport produit à la demande du Comité Consultatif du Secteur Financier, l'enquête d'UFC Que choisir ou encore le baromètre du surendettement établi par la Banque de France, ... nous invitent à poser de

nouveaux garde-fous en matière de crédit à la consommation pour le moraliser davantage, pour résorber le surendettement comme le malendettement. »

Pour la députée, il n'est pas question de faire table rase du crédit à la consommation mais d'assurer au consommateur l'accès à un crédit qui corresponde à la réalité de son besoin, à sa situation, à sa capacité à le rembourser et le protéger des dérives éventuelles.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Marie-Hélène Thomas, trésorière de la section de Ploudalmézeau.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

SCP ÉVELYNE BRULE

Avocat

3, rue Léonard de Vinci
29600 MORLAIX
Tél. 02 98 88 52 32

SARL LAURENT AMBULANCES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros

Siège social : 70, rue de Saint-Fiacre
29600 PLOURIN LÈS MORLAIX
RCS BREST B 438 671 877

AVIS

Par décision Extraordinaire en date du 13 novembre 2012 l'associé unique a décidé :

1^o - De nommer Monsieur Jean-Michel HUON, demeurant à MORLAIX 43, Chemin de Kerdaniel, aux fonctions de gérant à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Éric LE JEUNE et Madame Morgane COLLIN, épouse LE JEUNE, démissionnaires ;

2^o - De modifier l'objet social de la société. Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement à la gérance et à l'objet social est ainsi modifié :

Ancienne mention :

Gérants : Monsieur Éric LE JEUNE et Madame Morgane COLLIN, épouse LE JEUNE.

Objet : L'activité de transports en ambulances, V.S.L., tous transports sanitaires, voiture de petite remise, taxi, tous transports, dépannage, remorquage et location de véhicules, pompes funèbres, transport de corps avant ou après mise en bière, location et vente de matériel médical et para-médical, la messagerie, le transport public de voyageurs de moins de 10 places.

Nouvelle mention :

Gérant : Monsieur Jean-Michel HUON.
Objet : L'activité de transports en ambulances, V.S.L., tous transports sanitaires, voiture de petite remise, taxi, tous transports, dépannage, remorquage et location de véhicules, pompes funèbres, transport de corps avant ou après mise en bière, location et vente de matériel médical et para-médical, la messagerie, transport routiers services de transports publics routiers de personnes, ainsi que le transport public routier de marchandises et de location de véhicules industriels avec conducteur assuré exclusivement à l'aide de véhicules n'exécédant pas 3,5 t de poids maximum autorisé.

ADDITIF À L'ANNONCE N° 977
DU 2 NOVEMBRE 2012

Lire : Durée : 50 ans.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 981 - Vendredi 30 novembre 2012

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

